



**Assemblée générale**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/50/475  
26 septembre 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquantième session  
Points 29, 39, 47, 65, 70, 90, 94,  
95, 96, 97, 100 et 112 de  
l'ordre du jour

CÉLÉBRATION DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

DROIT DE LA MER

QUESTION DE LA REPRÉSENTATION ÉQUITABLE AU CONSEIL  
DE SÉCURITÉ ET DE L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE SES  
MEMBRES ET QUESTIONS CONNEXES

TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE DES ESSAIS

DÉSARMEMENT GÉNÉRAL ET COMPLET

APPLICATION SUR LA DÉCLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDÉPENDANCE  
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX PAR LES INSTITUTIONS  
SPÉCIALISÉES ET LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ASSOCIÉS À  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

QUESTIONS DE POLITIQUE MACRO-ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE DÉVELOPPEMENT

RELANCE DU DIALOGUE SUR LE RENFORCEMENT DE LA  
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE POUR LE  
DÉVELOPPEMENT PAR LE PARTENARIAT

QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

Lettre datée du 18 septembre 1995, adressée au Secrétaire  
général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission  
permanente de Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

En ma qualité de Président du Groupe des États membres du Forum du Pacifique Sud qui sont également Membres de l'Organisation des Nations Unies, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué officiel que tous les chefs de gouvernement du Forum du Pacifique Sud ont signé à Madang, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, le 15 septembre 1995.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre à tous les Membres de l'Organisation en tant que document de la cinquantième session de l'Assemblée générale, au titre des points 29, 39, 47, 65, 70, 90, 94, 95, 96, 97, 100 et 112 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent adjoint,

Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Max H. RAI

ANNEXE

Communiqué du vingt-sixième Forum du Pacifique  
Sud, tenu à Madang (Papouasie-Nouvelle-Guinée)  
du 13 au 15 septembre 1995

1. Le vingt-sixième Forum du Pacifique Sud s'est tenu à Madang du 13 au 15 septembre 1995. Y ont participé les chefs d'État et de gouvernement des pays suivants : Australie, États fédérés de Micronésie, Fidji, Iles Cook, îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République des îles Marshall, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

2. Le Forum a remercié le peuple et le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée de l'hospitalité généreuse qu'ils ont accordée à toutes les délégations. Après avoir admis, par acclamation, Palaos comme seizième membre, il l'a invité à adhérer à l'accord portant création du secrétariat du Forum du Pacifique Sud. Il a également félicité le Gouvernement et le peuple de Papouasie-Nouvelle-Guinée à l'occasion du vingtième anniversaire de l'indépendance du pays et exprimé ses vifs remerciements au Président sortant pour sa direction éclairée.

Assurer le développement au-delà de l'an 2000

3. Les travaux du Forum ont été axés sur la question intitulée "Assurer le développement au-delà de l'an 2000" et, à l'issue des entretiens officiels qu'ils ont eus à leur lieu de séjour, les responsables ont adopté un plan d'action (voir appendice I). Ce plan analyse diverses stratégies, qui reposent toutes sur le principe suivant : outre la stabilité régionale, la sécurité suppose une coopération accrue aux niveaux national et régional, en vue en particulier de mieux assurer le développement à moyen et à long terme.

Perspectives d'avenir

4. Les responsables du Forum du Pacifique Sud ont adopté une déclaration de principes (voir appendice II), qui a été présentée par le Président du Forum et Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans laquelle sont exposées les actions devant permettre de promouvoir la coopération régionale au cours des 25 prochaines années. De l'avis du Forum, les objectifs fixés sont ambitieux mais réalisables, dans la mesure où ils se fondent sur une communauté d'intérêts et une tradition bien établie de consultations régulières au niveau régional, ce qui devrait permettre renforcer considérablement la capacité des pays de la région de s'adapter à l'évolution rapide des relations internationales et régionales.

Essais nucléaires

5. Les responsables du Forum ont adopté une déclaration (voir appendice III) dans laquelle ils expriment leur profonde indignation face à la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique. Ils exigent de nouveau que la France renonce à son programme d'essai. L'indignation des pays membres du Forum est d'autant plus vive que la France et la République populaire de Chine se

montrent intransigeants et persistent dans leur politique, malgré la forte opposition des pays du Pacifique. Le Forum a fait sienne la déclaration de Lakatoro, adoptée par le Groupe de pays mélanésien "Fer de lance", ainsi que la déclaration adoptée à l'issue de la Réunion des ministres de l'environnement des pays du Pacifique Sud, tenue en août 1995.

#### Développement

6. Le Forum s'est félicité des progrès accomplis dans les différents domaines pour lesquels les dirigeants avaient pris des engagements lors du Forum de Brisbane en 1994.

#### Services aériens régionaux

7. Les responsables ont noté l'évolution positive de la situation des services aériens dans la région depuis le Forum de 1994, en particulier les mesures prises pour limiter les pertes importantes subies par certaines compagnies. Ils ont entériné les décisions prises lors de la réunion mixte des agents d'exploitation et des services de direction de l'aviation civile, ainsi que les recommandations que les ministres responsables, réunis en Conseil de l'aviation civile, ont adoptées. Les responsables ont jugé que ces recommandations offraient un cadre adéquat dans lequel les gouvernements et les compagnies aériennes pourraient collaborer, aux niveaux national et régional, en vue d'améliorer encore les résultats du secteur des transports aériens, et de favoriser ainsi le développement économique et social de la région. Notant que la mobilisation de capitaux pour l'achat de matériel posait un problème crucial, ils ont appuyé les demandes adressées, notamment par le nouveau sous-groupe régional constitué par Nauru, Tuvalu, Kiribati et les îles Marshall, à la Banque asiatique de développement afin que celle-ci modifie sa politique et accepte de financer l'achat d'aéronefs, comme elle le fait déjà pour d'autres infrastructures de transport.

8. Les responsables sont convenus de convoquer, à Rarotonga, au début de 1996, une réunion des ministres de l'aviation civile de la région, des responsables de transport aérien, des représentants des compagnies aériennes et d'autres experts, afin d'améliorer, grâce à la coopération, le développement des services d'aviation civile dans toute la région. Ils ont accueilli favorablement le rapport sur la rationalisation des services aériens dans le Pacifique Sud, ainsi que les travaux de l'Association des compagnies aériennes du Pacifique Sud qui ont contribué au développement de ce secteur.

#### Pêche

9. Le Forum s'est félicité, en soulignant l'importance, de l'adoption, à New York, le 4 août 1995, de l'Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrants. Il a engagé tous les États intéressés à devenir parties à l'Accord à bref délai.

10. Le Forum a salué le travail remarquable du Président de la Conférence, M. Satya Nandan (Fidji), grâce auquel la Conférence a pu adopter l'Accord par consensus. Il a également félicité l'Office des pêches du Forum du Pacifique Sud pour le rôle qu'il a joué sur le plan de la coordination et de la formulation des positions des pays de la région en vue de la Conférence des Nations Unies.

11. Étant donné les résultats obtenus par la Conférence des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs, le Forum a jugé qu'il fallait sans tarder adopter un mécanisme global au niveau de la région pour la gestion des ressources halieutiques, et mettre en place une structure administrative répondant aux normes fixées par la Conférence des Nations Unies. Il a fait observer que ce mécanisme de gestion devait viser la conservation et assurer une exploitation durable des précieuses ressources en thon de la région.

12. Les responsables du Forum ont noté les progrès notables accomplis au cours de l'année écoulée dans la réalisation des objectifs fixés en matière de pêche : la conclusion de l'accord pour l'accès aux pêcheries de la région; la contribution importante de la région à la conférence des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs; les travaux en cours visant à mettre en place un mécanisme régional de gestion des ressources halieutiques et à conclure des arrangements multilatéraux concernant l'accès des pêcheries; et les progrès réalisés dans l'élaboration d'un système régional de surveillance des navires.

13. Le Forum a exprimé son soutien à la poursuite des efforts visant à conclure de nouveaux accords multilatéraux avec les pays pratiquant la pêche hauturière, en insistant sur le fait que les conditions appliquées aux pays membres ne doivent en aucun cas être moins favorables que celles qui découlent des accords bilatéraux existants.

#### Droit de la mer

14. Le Forum a engagé tous ses États membres à devenir à bref délai parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (1982).

#### Sylviculture

15. Le Forum a fait sien le projet de code de conduite commun régissant l'exploitation des forêts, que les pays membres se sont engagés à intégrer dans leurs codes nationaux.

#### Transports

16. Le Forum a accepté les recommandations du Conseil régional des transports concernant la gestion et l'exploitation futures de la Pacific Forum Line.

#### Tourisme

17. Le Forum a fait observer que le Pacifique Sud se trouvait au centre de l'une des zones touristiques qui connaissent l'expansion la plus rapide. Les

responsables sont donc convenus de charger les autorités nationales compétentes d'examiner les moyens de lancer des campagnes de promotion communes, à l'intérieur et en dehors de la région. Il faudra en particulier qu'elles examinent les besoins en matière de transport, tant en ce qui concerne les services nationaux que les liaisons internationales, ainsi que les besoins en matière d'hébergement et les possibilités de financement.

#### Questions économiques

18. Le Forum a appuyé un certain nombre de mesures nationales et d'activités régionales qui pourraient contribuer à la réalisation des objectifs énoncés dans le plan d'action "Assurer le développement au-delà de l'an 2000". Il s'agit notamment :

a) De tirer parti des potentialités de la mondialisation en améliorant la compétitivité, notamment en veillant à la stabilité des prix (faible inflation); en évitant les distorsions artificielles dans les prix des ressources intérieures (terre, travail, capital) ; en allégeant la fiscalité sur les transactions commerciales afin de ne pas nuire à la compétitivité des exportations; et en supprimant les barrières implicites et explicites aux investissements étrangers directs;

b) D'adopter et appliquer les principes d'investissement arrêtés par les membres de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), afin de montrer aux investisseurs potentiels que la région est résolue à promouvoir et encourager les investissements étrangers directs;

c) De s'employer à appliquer des mesures de réforme du commerce, comme demandé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), notamment en remplaçant les barrières non tarifaires par des droits de douane et en fixant un calendrier pour réduire ces droits le plus possible;

d) De promouvoir le commerce à l'intérieur et à l'extérieur de la région, en harmonisant et en normalisant les procédures administratives s'appliquant au contrôle des douanes et à la quarantaine, à l'étiquetage et à l'emballage, aux normes sanitaires et phytosanitaires, du contrôle des exportations et des importations, au contrôle des changes et aux normes techniques;

e) D'améliorer l'efficacité et la productivité du secteur public en modernisant les services publics; de veiller à la cohérence des politiques et d'appliquer le principe de la bonne gestion des affaires publiques; de renforcer la coopération entre les ministères et les organismes publics;

f) D'améliorer la gestion de l'aide et la coopération régionale en approuvant la stratégie régionale proposée;

g) De reconnaître l'importance du secteur agricole pour la sécurité alimentaire nationale, le développement des exportations, l'emploi et les revenus, et de prendre des mesures en faveur du développement agricole, visant à réduire dans toute la mesure du possible les distorsions dans les prix et à encourager la diffusion d'informations et la recherche agricole, dans le domaine de l'agriculture de subsistance comme dans celui de l'agriculture marchande;

h) De favoriser le développement en adoptant et en appliquant une politique budgétaire appropriée et viable;

i) D'accorder davantage d'importance aux stratégies en matière de population, dont le rôle est essentiel pour accélérer le développement;

j) De s'assurer que les stratégies de développement accordent l'importance voulue à la promotion du développement des îles et des communautés éloignées.

19. Le Forum a noté que les pays de la région s'inquiétaient du plafonnement des courants d'aide économique, bilatérale et multilatérale de nombreux donateurs réduisant leur aide ou la destinant à des pays extérieurs à la région. Le Forum a engagé la communauté des donateurs à ne pas oublier les besoins de la région du Pacifique. À cet égard, il s'est félicité de l'augmentation constante de l'aide fournie par le Japon, tout en demandant à ce pays d'envisager favorablement de prêter son aide à un plus grand nombre d'organisations régionales, en particulier au programme régional sur l'environnement dans le Pacifique Sud (SPREP), qui s'était révélé essentiel pour le développement durable des pays insulaires du Forum.

#### Réunion des ministres des finances du Forum

20. Les responsables du Forum ont salué les résultats obtenus lors de la réunion des ministres des finances du Forum en 1995. Ils ont convenu que les ministres des finances se réuniraient de nouveau à Port Moresby, en décembre 1995, pour exploiter ces résultats.

#### Bureau de représentation à Tokyo

21. Le Forum a remercié le Gouvernement japonais de son aide financière, qui avait permis de mener à bien une étude de faisabilité sur l'établissement à Tokyo d'un centre d'appui aux échanges économiques dans le Pacifique Sud, qui aurait pour vocation de promouvoir le commerce, les investissements et le tourisme entre le Japon et les pays insulaires du Forum. Le Forum a réaffirmé son attachement au Centre et a formulé l'espoir que le Japon appuierait cet établissement dans le cadre de son budget de 1996. Le Forum a également décidé de s'adresser de même à d'autres gouvernements et organisations internationales pour qu'ils appuient la mise en place de centres de promotion régionaux, notamment la création en Asie de l'Est, en Europe et en Amérique du Nord de commissions permanentes pour le commerce dans le Pacifique Sud.

#### Questions sociales

##### Participation aux conférences internationales

22. Le Forum a noté avec satisfaction que les pays insulaires du Pacifique avaient apporté d'importantes contributions aux conférences internationales qui s'étaient tenues récemment sur la population et le développement, le développement social et les femmes. Il a encouragé les efforts déployés au niveau régional pour tenir compte des préoccupations en matière d'environnement et de population. En outre, le Forum a apporté officiellement son appui au

Sommet mondial de l'alimentation qui sera organisé en novembre 1996 par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

#### Enfants du Pacifique et Convention relative aux droits de l'enfant

23. Le Forum a rappelé son attachement au bien-être des enfants de la région du Pacifique et a engagé les pays insulaires du Pacifique qui ne l'avaient pas encore fait à adhérer à la Convention relative aux droits de l'enfant. Le Forum a noté que les îles Cook avaient accueilli le Festival des enfants du Pacifique pour une culture de paix, sous le parrainage de l'UNESCO, et s'est associé à l'appel sur les droits de l'enfant, la paix et l'environnement que les enfants avaient lancé aux dirigeants du monde entier.

#### Questions relatives à l'environnement

##### Changement climatique

24. Le Forum a réaffirmé que la question des changements climatiques était importante pour la région et s'est déclaré conscient de la menace qui pesait sur les pays insulaires du Forum. Il s'est félicité des résultats de la Conférence des États parties à la convention-cadre des Nations Unies concernant les changements climatiques, tenue à Berlin du 28 mars au 7 avril 1995, du début des négociations visant à renforcer la convention et de l'examen du projet de protocole de l'Alliance des petits États insulaires dans le cadre des négociations. Le Forum a souligné qu'il fallait accorder la priorité aux programmes visant à réaliser les objectifs de la convention-cadre, notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration des puits et du rendement énergétique, l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et la recherche, ce qui permettrait aux pays de s'acquitter des obligations qui leur incombaient au titre de la convention.

##### Fonds pour l'environnement mondial

25. Le Forum a approuvé le projet de Stratégie du Pacifique pour l'accès aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Il a demandé au Fonds d'appuyer en particulier les activités qui permettraient aux pays d'appliquer la convention-cadre et de préparer leur adaptation aux changements climatiques. Le Forum a sollicité l'appui du Fonds pour un ensemble de projets préliminaires.

##### Programme d'action de la Barbade

26. Le Forum a engagé tous ses membres, les partenaires du développement, le système des Nations Unies et les organisations régionales à participer activement au mécanisme consultatif régional, en fournissant notamment des informations au Programme régional sur l'environnement dans le Pacifique Sud et au Centre des activités opérationnelles de la CESAP, et à travailler en collaboration avec le Comité consultatif du mécanisme.

##### Diversité biologique

27. Le Forum a réaffirmé l'importance de la Convention sur la diversité biologique. Il a engagé tous les membres à adhérer à la Convention et à

participer chaque fois que possible aux réunions des parties contractantes à la Convention. Le Forum a appuyé les initiatives internationales visant à élaborer un instrument-cadre sur la sécurité biologique et à examiner les modalités d'un protocole en la matière, qui tiendrait compte des besoins spécifiques et des particularités des petits États insulaires en développement. Le Forum s'est félicité du programme de travail sur la diversité biologique marine, étant donné son intérêt indéniable pour les États membres.

28. Le Forum a exprimé son appui à l'initiative prise en vertu de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction, en vue de faciliter l'adhésion et la participation des petits États insulaires à la Convention, et a vivement recommandé aux membres d'envisager la ratification de la Convention. Les responsables du Forum se sont félicités du succès de la campagne menée par le Programme régional sur l'environnement dans le Pacifique Sud en faveur de l'Année de la tortue de mer (1995). Le Forum a engagé les membres à proroger le moratoire sur la chasse à la tortue de mer à des fins commerciales, et à apporter leur concours aux projets de protection mis en place à la faveur de la prise de conscience qu'avait suscitée l'Année de la tortue de mer.

#### Initiative internationale en faveur des récifs coralliens

29. Le Forum a encouragé les gouvernements des États membres à soutenir l'initiative internationale en faveur des récifs coralliens et à développer le cadre d'action qu'offrait l'initiative à l'échelon national.

#### Plan d'action pour la protection du littoral

30. Le Forum a décidé d'étudier de manière approfondie le Plan d'action pour la protection du littoral.

#### Questions relatives aux océans

31. Le Forum a rappelé l'importance des océans et a exprimé son appui aux activités visant à protéger les océans contre la pollution d'origine tellurique et autres sources de pollution. Il a noté qu'une conférence intergouvernementale devait se tenir à Washington en octobre 1995 afin d'envisager un programme d'action mondial pour la protection de l'environnement marin contre la pollution d'origine tellurique.

#### Déchets dangereux et radioactifs

32. Le Forum a adopté la Convention interdisant l'importation de déchets dangereux et radioactifs dans les pays insulaires membres du Forum et contrôlant leurs mouvements transfrontières et leur gestion dans la région du Pacifique Sud (Convention Waigani), ouverte à la signature le 16 septembre 1995. La Convention a marqué une étape importante en interdisant l'importation de tout déchet radioactif et dangereux dans les États insulaires en développement qui sont Parties à la Convention, et en veillant à ce que leurs mouvements transfrontières dans la zone couverte par la Convention soient contrôlés et ne nuisent pas à l'environnement. Le Forum a remercié le Groupe de travail et le secrétariat du travail intensif qu'ils avaient accompli depuis le Forum 1994

afin d'achever la Convention. Le Forum a exhorté tous les États membres à signer et à ratifier la Convention dans les plus brefs délais et à l'appliquer dès que possible, conformément à leurs législations nationales.

33. Le Forum a rappelé à cet égard qu'il était toujours opposé à l'immersion des déchets radioactifs en mer et a demandé à tous les pays d'adhérer à la Convention de Londres, de 1972, qui interdit cette pratique. Il a renouvelé son appui à la Convention de Londres et a souligné la nécessité de l'appliquer véritablement.

34. Le Forum a fait part des préoccupations de longue date de la région concernant le Johnston Atoll Chemical Agent Destruction System, en soulignant à nouveau que les installations devaient être définitivement fermées lorsque le programme en cours de destruction des armes chimiques serait achevé.

#### Questions de politique générale et de sécurité

##### Nouvelle-Calédonie

35. Le Forum a noté que même si l'application des Accords de Matignon s'était poursuivie sans problème et généralement de façon positive au cours des 12 derniers mois, l'avenir politique et constitutionnel à long terme du territoire demeurait incertain. Il estimait qu'au moment où le compte à rebours menant au référendum de 1998 commençait véritablement, le suivi régional de la situation devait être renforcé. Il s'agissait notamment à cet effet de réactiver, en coopération avec les autorités françaises, le Comité ministériel du Forum sur la Nouvelle-Calédonie. Le Forum a réaffirmé que le référendum de 1998 devrait suivre de près les principes et pratiques généralement admis de l'Organisation des Nations Unies.

36. Le Forum a réaffirmé qu'il préconisait des contacts permanents avec la Nouvelle-Calédonie car ils contribuaient de façon constructive au processus engagé à Matignon. Il a noté le rôle particulier que jouait le Fonds de formation kanak à cet égard ainsi que le bon fonctionnement du Fonds.

##### Coopération dans le domaine de l'application des lois

37. Le Forum s'est félicité des progrès constants réalisés dans la mise en oeuvre de la Déclaration d'Honiara sur l'application des lois et du programme de plus en plus vaste du secrétariat dans ce domaine. Il s'est félicité de la coopération des organismes régionaux spécialisés dans l'application des lois. Le Forum a pris note en particulier du processus visant à moderniser les lois d'extradition dans la région mené en coopération avec le Secrétariat du Commonwealth et la Réunion des responsables de l'application des lois dans les îles du Pacifique sur la base d'une série de principes définis par les responsables.

##### Autres questions nucléaires

38. Le Forum s'est déclaré préoccupé par le fait que du plutonium et des déchets radioactifs transitaient par la région. Il s'est félicité que le Japon ait répondu à ses préoccupations en lui fournissant des informations et en

procédant à des consultations à ce sujet. Il a cependant réaffirmé qu'il souhaitait que le transport de ces matériaux soit conforme aux plus hautes normes internationales en matière de sécurité de façon qu'il soit possible de faire face comme il se devait à tous les aléas éventuels et que les pays membres du Forum soient véritablement consultés.

39. Le Forum s'est félicité de la reconduction pour une période indéfinie du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires lors de la Conférence des Parties au Traité chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation, en mai 1995, qui était l'un des objectifs de longue date du Forum. Il a instamment prié tous les pays non signataires du Traité d'y accéder dès que possible. Il a également vivement engagé les puissances nucléaires à s'acquitter sans délai de leurs obligations au titre du Traité afin de négocier de bonne foi un désarmement nucléaire complet.

40. Le Forum a noté qu'un avis consultatif serait bientôt rendu par la Cour internationale de Justice sur la légalité des armes nucléaires.

41. Le Forum a noté les récents développements sur la responsabilité nucléaire civile et engagé le Comité permanent sur la responsabilité pour les dommages nucléaires de l'Agence internationale de l'énergie atomique à instaurer rapidement un régime de responsabilité nucléaire civile à l'occasion du dixième anniversaire de l'accident de Tchernobyl.

42. Le Forum a appuyé, conformément au principe de la Déclaration de Rio, l'instauration d'un régime de responsabilité nucléaire civile crédible assorti d'une indemnisation adéquate des victimes des dommages transfrontières, rendue possible grâce à la création d'un fonds spécial transfrontière d'un montant suffisant. Le Forum a également estimé qu'un régime de ce type devrait pouvoir recueillir le large assentiment des États nucléaires et non nucléaires dans le monde entier. Le Forum a noté que, conformément à la Convention sur la protection des ressources naturelles et de l'environnement dans la région du Pacifique Sud, il était important que ledit régime prévoie les dommages causés à l'environnement.

#### Relèvement des anciens sites d'essais nucléaires

43. Le Forum s'est félicité de l'attention accrue portée aux problèmes de sécurité et de contamination liés à la cessation des essais nucléaires précédemment associés aux programmes d'armement nucléaire. Il a appelé tous les gouvernements et organisations internationales qui disposaient de compétences dans le domaine du nettoyage et de l'élimination des matières radioactives à fournir l'assistance voulue aux pays affectés qui la lui demanderaient. Le Forum a noté que, bien que des efforts aient déjà été déployés à cet égard, il restait encore énormément à faire. Il a également noté l'existence d'une responsabilité spéciale envers les populations des Îles Marshall, ancien territoire sous tutelle des Nations Unies administré par les États-Unis, qui avait subi les effets préjudiciables des essais nucléaires menés pendant la période de tutelle. Cette responsabilité comportait la réinstallation dans de bonnes conditions de sécurité des populations humaines déplacées et la relance de la productivité économique dans les zones touchées.

#### Relations avec l'Organisation des Nations Unies

44. Le Forum s'est déclaré profondément reconnaissant à l'Assemblée générale de lui avoir accordé le statut d'observateur. Il a également remercié le secrétariat du Forum et le groupe des missions des pays du Pacifique Sud membres du Forum, à New York, des efforts louables qu'elles avaient déployés de concert pour donner une certaine substance au rôle d'observateur : le Forum, reconnaissant l'importance accrue de l'Organisation des Nations Unies à cet égard en cette année où elle célèbre son cinquantenaire, a encouragé les membres du Forum qui ne sont pas également membres de l'ONU et des autres organisations régionales à obtenir le statut d'observateur auprès de l'Organisation pour le bien de la région.

45. Le Forum a réaffirmé son soutien unanime, exprimé lors du Forum de Brisbane en 1994, à la candidature de l'Australie au Conseil de sécurité pour la période 1997-1998, lors des élections prévues en octobre 1996.

46. Le Forum a prié ses membres d'examiner la candidature du Japon à un siège au Conseil de sécurité pour la période 1997-1998. Compte tenu des dispositions d'appui mutuel entre l'Australie et la Suède, le Forum a également prié ses membres d'examiner la candidature de la Suède à l'autre siège devant être pourvu par le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États au Conseil de sécurité pour cette même période.

#### Relations avec l'ANASE

47. Le Forum a été encouragé par les contacts de plus en plus nombreux entre son secrétariat et celui de l'ANASE, qui étaient importants pour renforcer les liens globaux entre les deux régions. Il a réaffirmé l'importance du renforcement de ces liens et noté que le Secrétaire général examinerait avec son homologue de l'ANASE la possibilité de tenir une réunion ministérielle avec l'ANASE en 1996 à l'occasion de l'Assemblée générale.

#### Relations avec l'Association de coopération économique Asie-Pacifique

48. Le Forum a reconnu l'importance de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique et noté que son statut d'observateur devrait lui permettre de renforcer ses liens avec cette organisation. Il a estimé que le secrétariat du Forum avait un rôle clef à jouer pour ce qui était d'informer les pays insulaires membres du Forum des activités de l'Association et des mécanismes qui les concernaient.

#### Initiatives des pays membres du Forum

##### Assemblée des communautés des îles du Pacifique

49. Le Forum a pris note de la proposition faite par le Groupe mélanésien "Fer de lance" de créer une "assemblée des communautés des îles du Pacifique" et encouragé les pays et territoires de la région à l'examiner plus avant.

## Questions institutionnelles

### Dialogue à l'issue du Forum

50. Le Forum s'est félicité que pour la première fois, la République de Corée participe en tant que partenaire de l'après-Forum au dialogue de Port Moresby, les 17 et 18 septembre. Cette participation reflétait l'importance croissante du dialogue et l'intérêt que les pays membres du Forum portaient au renforcement des relations avec la Corée, entité économique et politique de plus en plus notable dans la région.

### Etude menée à l'échelon du secrétariat du Forum

51. Le Forum a fait siennes les principales recommandations figurant dans l'étude menée à l'échelon de son secrétariat concernant le renforcement de son rôle politique, les mesures de coordination et d'évaluation régionales prises par le Comité de coordination des organisations du Pacifique Sud et l'aide à apporter aux pays membres pour qu'ils renforcent leurs capacités de mise au point, de mise en oeuvre et d'évaluation des politiques économiques et sectorielles. Le Forum a également soutenu une rationalisation de la structure des services du secrétariat, correspondant davantage à son nouveau mandat.

52. Le Forum a noté qu'avec l'admission des Palaos, il serait peut-être bon d'envisager de donner un nouveau nom à l'organisation.

### PIBA/PINA

53. Le Forum a pris acte du fait que les responsables avaient examiné les travaux fort utiles réalisés par l'Association de radio et télédiffusion des îles du Pacifique (PIBA) et l'Association des journalistes des îles du Pacifique (PINA) et que ces deux associations avaient été encouragées à renforcer leurs programmes de travail, en étroite collaboration avec le secrétariat du Forum.

### Rapports des organisations régionales

54. Le Forum a reçu et adopté le rapport annuel du Secrétaire général de son secrétariat. Il a également reçu avec satisfaction les rapports annuels que lui avaient adressés :

- a) Le Directeur de l'Office des pêches du Forum;
- b) Le Directeur de la Commission du Pacifique Sud des sciences de la Terre appliquées;
- c) Le Vice-Chancelier de l'Université du Pacifique Sud;
- d) Le Directeur du Programme régional de l'environnement dans le Pacifique Sud;
- e) Le Directeur du Conseil du tourisme du Pacifique Sud.

Date et lieu de la prochaine réunion

55. Le Forum a renouvelé ses remerciements à la République des Îles Marshall et a accepté avec gratitude son offre d'accueillir le vingt-septième Forum du Pacifique Sud. La date de ce forum serait déterminée par la République des Îles Marshall, en consultation avec le secrétariat.

APPENDICE I

Assurer le développement au-delà de l'an 2000

Plan d'action adopté par le vingt-sixième  
Forum du Pacifique Sud

1. Le vingt-sixième Forum du Pacifique Sud, qui a siégé à Madang du 13 au 15 septembre 1995, a examiné de très près une vaste gamme de stratégies visant à assurer le développement au-delà de l'an 2000. Ce faisant, il a reconnu que la sécurité de la région exigeait le renforcement des relations nationales et régionales, et notamment la capacité d'assurer le développement à moyen et à long terme, et la consolidation de la stabilité régionale.

2. On trouvera ci-après la liste des mesures spécifiques que le Forum a décidé d'étudier à bref délai. Il s'agit notamment d'approuver un code de conduite commun régissant l'exploitation des forêts nationales, d'adopter des mesures visant à resserrer la coopération pour promouvoir le commerce, le transport et le tourisme et d'examiner de quelle manière le Forum pourrait consolider les mécanismes régionaux d'entraide. Les pays pourront ajouter d'un commun accord de nouvelles mesures à la liste à mesure que celles qui y figurent seront mises en vigueur, étudier des questions connexes de façon approfondie et concevoir de nouvelles stratégies visant à renforcer la coopération en vue d'assurer le développement au-delà de l'an 2000.

Resserrement de la coopération économique

3. Les membres du Forum n'ignorent pas que la création de l'Organisation mondiale du commerce et la décision subséquente des membres du Forum pour la coopération économique Asie-Pacifique (APEC) d'abaisser les droits de douane dans la région Asie-Pacifique élargie vont modifier les relations économiques internationales. Ils sont également conscients de ce que le développement des pays membres du Forum ne peut qu'accroître les possibilités d'échanges mutuellement avantageux, et ils sont désireux de coopérer pour tirer le meilleur parti de celles-ci. En conséquence, les membres du Forum sont convenus de passer en revue la structure actuelle des échanges commerciaux et des investissements ainsi que d'autres aspects des relations économiques régionales en vue d'élargir, de resserrer et de diversifier la coopération économique régionale.

4. Les membres du Forum estiment que l'accroissement de la compétitivité nationale et régionale grâce à la coopération est une stratégie qui mérite qu'une réduction des barrières tarifaires et non tarifaires préjudiciables aux échanges commerciaux dans la région doit intervenir, en s'inspirant d'autres mécanismes régionaux et sous-régionaux et dans le respect des principes énoncés par l'Organisation mondiale du commerce. Les incidences de telles mesures sur la fiscalité, les cours de change, les accords de transport et les coûts de la main-d'oeuvre devront être étudiées avec le plus grand soin. Les créneaux commerciaux devront être recensés et exploités. L'objectif, la portée et les modalités d'application des critères relatifs à la mise en quarantaine devront être précisés et, si possible, normalisés.

5. Les possibilités de renforcement de la coopération régionale en ce qui concerne les normes, l'identification des produits et la protection des consommateurs devront être étudiées, d'autant que les institutions nationales peuvent contribuer par leur action à la réalisation d'économies d'échelle dans la région.

6. Le secrétariat du Forum du Pacifique Sud recensera les options concrètes existantes et les soumettra pour examen au Comité des hauts fonctionnaires du Forum afin que celui-ci recommande un plan d'action visant à renforcer la coopération économique régionale. Ce plan d'action sera examiné lors du vingt-septième Forum du Pacifique Sud.

7. Les membres du Forum solliciteront des fonds auprès de sources intérieures ou d'autres sources afin de les aider à promouvoir la coopération économique régionale, notamment en créant des vitrines destinées à faire connaître les produits exportés par d'autres pays membres du Forum et les possibilités d'investissement dans ces pays.

8. Les membres du Forum engageront des contacts avec d'autres gouvernements et organisations internationales afin d'obtenir leur concours pour la création de circuits de promotion régionaux, y compris l'établissement de commissions commerciales permanentes du Pacifique Sud en Asie de l'Est, en Europe et en Amérique du Nord.

9. Conscients des difficultés souvent associées au transport des marchandises et aux voyages dans la région, les membres du Forum sont convenus que les ministres responsables des transports, y compris les transports maritimes et l'aviation civile, devront se rencontrer pour débattre des problèmes communs et définir les domaines dans lesquels le resserrement de la coopération pourrait apporter des solutions. La formation d'alliances stratégiques entre prestataires de services est une option qui leur paraît tout particulièrement mériter un examen attentif.

10. Les options et les questions qui, de l'avis des membres du Forum, méritent un examen attentif de la part des autorités compétentes sont les suivantes : économies susceptibles d'être réalisées en se partageant les appareils; moyens propres à faciliter les voyages et les échanges commerciaux, par exemple coordination des horaires des compagnies aériennes et des compagnies de transports maritimes; désignation de nouvelles plaques tournantes régionales et sous-régionales; et déploiement d'efforts conjoints en vue de promouvoir les liens avec la région, à l'intérieur de celle-ci et avec l'extérieur.

11. La nécessité de prévoir des installations supplémentaires, y compris des structures d'accueil dans les nouvelles destinations et escales envisagées, sera aussi examinée.

12. La région du Pacifique Sud se trouve au centre d'un réseau touristique qui connaît une croissance parmi les plus rapides au monde. La région a beaucoup à offrir aux visiteurs, qu'ils recherchent la beauté de la nature, la diversité culturelle ou le divertissement, y compris le repos, le sport et l'aventure.

13. Séparément, chaque pays a ses priorités propres, dans la recherche d'un équilibre entre d'un côté le nombre et le style de touristes à attirer et de l'autre le maintien de l'intégrité culturelle et la protection de l'environnement. Ensemble, les pays de la région ont beaucoup à offrir aux visiteurs de la région ou de l'extérieur, y compris des expériences culturelles différentes.

14. Les membres du Forum sont en conséquence convenus de demander aux autorités touristiques de leurs pays respectifs d'envisager d'engager conjointement des efforts accrus de promotion, à l'intérieur et en dehors de la région. Ils examineront tout particulièrement les besoins en matière de transport, notamment en ce qui concerne les installations nationales et les liaisons internationales, ainsi que les besoins – et les possibilités d'investissement – en matière de structures d'accueil.

15. Il s'agira d'encourager toutes les personnes concernées par l'avenir du secteur touristique à se placer dans une perspective à long terme, à veiller à ce que les visiteurs soient bien accueillis par les communautés locales auxquelles leur présence devrait bénéficier et à s'assurer que les touristes soient satisfaits de ce qu'ils auront reçu en échange de ce qu'ils auront dépensé. Les variations saisonnières devront également être prises en compte.

16. Les organismes compétents tels que le Conseil du tourisme du Pacifique Sud et l'Association de tourisme du Pacifique seront invités à donner leur avis.

17. Le Forum considère que les diverses mesures visées par ce plan en faveur de la promotion de la coopération régionale dans le domaine du commerce, du transport et du tourisme devraient être mises en oeuvre sans tarder.

18. Le Forum est convenu que son président convoquera ou veillera à convoquer au cours des 12 prochains mois des réunions de tous les ministres compétents en vue d'appliquer ce plan et que le vingt-septième Forum du Pacifique Sud fera le point des progrès accomplis pour assurer le développement au-delà de l'an 2000 grâce au resserrement de la coopération économique régionale.

#### Code de conduite régissant l'exploitation des forêts nationales

19. Les membres du Forum ont approuvé le projet de code de conduite régissant l'exploitation des forêts nationales et se sont engagés à en intégrer les dispositions à leurs codes nationaux.

#### Mécanismes régionaux d'entraide

20. Après avoir passé en revue les facteurs susceptibles de menacer l'avenir de la région et les mécanismes d'entraide existants, les membres du Forum ont estimé d'un commun accord que les menaces les plus sérieuses n'étaient pas d'ordre militaire mais concernaient plutôt l'intégrité et l'indépendance nationale. Ils ont aussi évoqué les risques de catastrophes écologiques ou nationales. Le Forum est en conséquence convenu d'aborder la question de sécurité dans une optique globale et d'élargir et renforcer la coopération en conséquence.

21. Le Comité des hauts fonctionnaires du Forum a donc été prié de rendre compte au vingt-septième Forum du Pacifique Sud des travaux qu'il aura menés et de lui présenter des propositions détaillées sur les mécanismes qui devraient être mis en place pour permettre aux pays de la région de se consulter rapidement en cas de demande d'aide justifiée et d'apporter l'aide voulue rapidement, efficacement et à moindre coût.

22. Les mécanismes d'entraide devront être complémentaires et s'intégrer aux autres mécanismes existants en matière de coopération régionale, tout en évitant gaspillage et doubles emplois.

23. Le rapport du Comité des hauts fonctionnaires du Forum devra notamment traiter des questions suivantes : mise en place d'un mécanisme permettant de tenir des consultations entre les réunions annuelles ordinaires du Forum; élaboration de procédures visant à faciliter la coopération grâce à l'adoption des mesures préparatoires appropriées en matière de logistique, de formation et de contrôle des opérations mutuellement approuvées; et mise en place des garanties juridiques requises.

APPENDICE II

Déclaration de principes du Forum du Pacifique Sud,  
publiée à Madang (Papouasie-Nouvelle-Guinée), le  
14 septembre 1995

Les responsables qui ont participé à la vingt-sixième réunion du Forum du Pacifique Sud, principale organisation intergouvernementale régionale du Pacifique Sud, ont la vision suivante de l'essor de la coopération régionale durant les 25 années à venir :

Les membres du Forum coopèrent sur la base de l'égalité, de l'amitié et du respect mutuel – compte dûment tenu des moyens de chacun d'eux – aux efforts déployés pour préserver la sécurité, améliorer le niveau de vie et assurer un développement durable dans toute la région;

Les perspectives de coopération avec d'autres gouvernements, organisations non gouvernementales et organisations internationales, dont d'autres organismes de la région Asie-Pacifique, sont activement explorées et exploitées;

La mise en valeur des ressources – halieutiques, forestières, minérales, aquatiques et terrestres – prend dûment en considération la nécessité de préserver l'environnement, le legs des générations passées et de l'avenir;

Une position commune dans la poursuite des intérêts mutuels contribue au bien de tous à l'échelle nationale, régionale et mondiale;

Le progrès matériel s'accompagne de l'amélioration de la qualité de la vie, notamment le développement humain, de l'égalité entre hommes et femmes et de la protection des enfants;

La vulnérabilité aux effets des catastrophes naturelles, à la détérioration de l'environnement et aux autres dangers sera surmontée;

Les valeurs, traditions et coutumes autochtones et autres de la région sont respectées et encouragées grâce à des échanges culturels, sportifs et autres;

Le droit à l'autodétermination sera exercé dans les territoires encore dépendants et les activités indésirables des puissances extérieures, notamment les essais nucléaires, prendront fin;

La coopération économique internationale, grâce à l'essor du commerce, des investissements et des autres échanges, renforce l'agriculture de subsistance et marchande, le développement industriel et la concurrence, favorisant ainsi une croissance fondée sur l'équité, la vaste participation des collectivités et la mise en place des capacités propres à assurer l'autosuffisance;

La transparence, la responsabilité financière et les autres principes d'une bonne gestion des affaires publiques sont consacrés par les pratiques, les politiques et les plans des institutions régionales;

Les efforts déployés aux niveaux régional, sous-régional et régional pour réaliser cette vision de l'avenir bénéficient de tout l'appui voulu de la part du secrétariat du Forum et des autres organisations régionales.

APPENDICE III

Déclaration des responsables réunis au Forum concernant  
les essais nucléaires

Les responsables réunis au Forum se déclarent profondément indignés par la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique. Ils exigent de nouveau que la France renonce à tout nouvel essai dans la région et invitent les autres pays à chercher eux aussi à convaincre la France de renoncer à ses essais.

Le Forum constate également que les images affreuses engendrées par les essais nucléaires réalisés dans la région il y a une cinquantaine d'années hantent encore la mémoire d'un grand nombre de ses habitants.

Si la France poursuit ses essais dans le Pacifique, le Forum reverra le statut de partenaire de l'après-forum de la France.

L'indignation des pays membres du Forum est encore aggravée par l'intransigeance de la France qui, à l'instar de la République populaire de Chine, s'obstine à poursuivre ses essais nucléaires, en dépit non seulement de la vive réaction de la région du Pacifique, mais aussi de l'appel lancé par le Forum régional de l'ANASE et de l'hostilité de l'opinion publique mondiale vis-à-vis des essais.

Les décisions du Gouvernement français et du Gouvernement de la République populaire de Chine de poursuivre leurs essais sont absolument contraires à l'engagement pris lors de la Conférence d'examen et de prorogation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, le 11 mai 1995, de "faire preuve de la plus grande retenue" dans les essais nucléaires en attendant la conclusion des négociations sur un traité d'interdiction totale des essais nucléaires qui interdirait les essais nucléaires à tout jamais.

La conclusion d'un traité d'interdiction totale des essais nucléaires est un objectif de la plus haute importance pour la communauté internationale. Les responsables réunis au Forum prennent donc acte avec satisfaction de ce que les États-Unis d'Amérique et la France se sont récemment prononcés en faveur d'un traité d'interdiction véritablement totale. Ils invitent tous les membres de la communauté internationale, et tout particulièrement les États dotés d'armes nucléaires, à ne ménager aucun effort pour assurer la conclusion d'un traité d'interdiction totale des essais nucléaires en 1996 au plus tard.

Dans la perspective de ce regain d'importance attaché au désarmement mondial, les responsables réunis au Forum invitent la France à signer et ratifier les Protocoles d'application du Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud. Ils invitent instamment les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord à agir de même, tout en relevant que la République populaire de Chine et la Fédération de Russie ont déjà signé lesdits protocoles.

La décision du Gouvernement de Vanuatu de signer le Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud au cours de ce forum est chaleureusement accueillie.

Le Forum continuera de s'opposer aux essais nucléaires chaque fois qu'il en aura l'occasion, notamment lors de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les responsables réunis au Forum félicitent la délégation du Forum qui s'est rendue à Paris en juin de ses efforts. Ils remercient le Comité régional d'action du Forum des travaux qu'il a menés afin d'appuyer les activités des gouvernements membres du Forum et approuvent le rapport sur ses activités qu'il a présenté au Forum.

Les responsables réunis au Forum se félicitent de la décision de la Nouvelle-Zélande de relancer l'action qu'elle avait intentée en 1973 devant la Cour internationale de Justice contre les essais nucléaires français et leurs effets sur l'environnement dans le Pacifique et félicitent les membres du Forum qui s'efforcent d'intervenir dans la procédure judiciaire pour appuyer la demande dont la Nouvelle-Zélande a saisi la Cour.

Les responsables réunis au Forum réitèrent l'appel lancé par les dirigeants du Groupe de pays mélanésien "Fer de lance" dans la Déclaration de Lakatoro et celui de la réunion des ministres de l'environnement du Pacifique Sud en août 1995 invitant la France à fermer ses installations d'essais nucléaires dans le Pacifique, à l'exception de celles requises pour la surveillance de l'environnement; à accepter la pleine et entière responsabilité de toutes les conséquences préjudiciables des essais nucléaires français pour l'environnement et la population du Pacifique; et à autoriser la communauté internationale à avoir accès à toutes les données scientifiques qu'elle détient et aux sites des essais eux-mêmes de manière à permettre une évaluation indépendante et complète des risques.

Enfin, les responsables réunis au Forum expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui, dans la région et dans le monde entier, ont prêté leur appui et leur voix à la campagne contre les essais nucléaires. Ils réaffirment leur volonté de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre fin aux essais nucléaires et à la prolifération des armes nucléaires.

-----